



QUELLES AUTORISATIONS ? POUR QUELS TRAVAUX ?

NATURE DE L'AUTORISATION

N
A
T
U
R
E

D
U

P
R
O
J
E
T

	CERTIFICAT D'URBANISME	CERTIFICAT D'URBANISME OPERATIONEL	DÉCLARATION PRÉALABLE POUR UNE MAISON INDIVIDUELLE ET SES ANNEXES	DECLARATION PREALABLE (AUTRES)	DECLARATION PREALABLE POUR UN LOTISSEMENT	PERMIS DE CONSTRUIRE POUR UNE MAISON INDIVIDUELLE ET SES ANNEXES	PERMIS DE CONSTRUIRE AUTRES	PERMIS D'AMÉNAGER	PERMIS DE DÉMOLIR
RENSEIGNEMENTS SUR UN TERRAIN (Équipements, Servitudes et Périmètres, Dispositions d'Urbanisme)	cerfa 13410*04								
Connaître le droit de l'urbanisme applicable à un terrain donné et de savoir si l'opération projetée est réalisable.		cerfa 13410*04							
Construction inférieure à 5 m ²									
Construction Nouvelle entre 5 et 20 m ²			cerfa n°13703*06	cerfa n°13404*06					
Construction nouvelle supérieure à 20 m ²						cerfa n°13406*06	cerfa n°13409*06		
Extension inférieure à 40 m ²			cerfa n°13703*06	cerfa n°13404*06					
Extension supérieure à 40 m ²						cerfa n°13406*06	cerfa n°13409*06		
Modification de l'Aspect extérieur (ravalement, modification de façade, toiture...)			cerfa n°13703*06	cerfa n°13404*06					
Aménagement intérieur (ex : combles) inférieur à 40 m			cerfa n°13703*06	cerfa n°13404*06					
Aménagement interieur (ex : combles) surpérieur à 40 m ²						cerfa n°13406*06	cerfa n°13409*06		
Clôture			cerfa n°13703*06	cerfa n°13404*06					
Division de terrain pour détachement de lot(s) à bâtir (sans équipement commun)									cerfa n°13702*04
Division de terrain pour détachement de lot(s) à bâtir avec des équipements, des voies ou des espaces communs								cerfa n°13409*06	
DÉMOLITION									cerfa 13405.do

* ne dispense pas de respecter les règles du PLU

